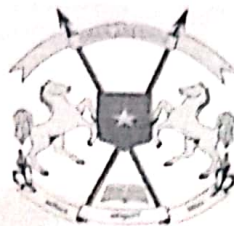


MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE
L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES
LANGUES NATIONALES

REGION DES HAUTS-BASSINS

DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION
PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE

N°2024-00000113/MENAPLN/RHBS/DREPPNF



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Bobo-Dioulasso, le 30 AVR 2024

Rapport

A

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de
l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et
de la Promotion des Langues Nationales.

-OUAGADOUGOU

Objet : Tentative de détournement de don

- PJ :**
- *Compte rendu du CCEB de Péné ;*
 - *Rapport du DPEPPNF du Houet*

Le mardi 23 avril 2024, les écoles A et B de Péné ont reçu une visite surprise de son Excellence, le Président de la Transition, Chef de l'Etat qui était en partance sur Banfora. Avant son départ, le Protocole d'Etat a remis une enveloppe aux deux écoles au nom du Chef de l'Etat.

Après le départ des délégations le Directeur de l'école B de Péné, monsieur KAM KPEHE, matricule 100148 J, Professeur Certifié des Ecoles, a bien voulu rendre compte au CCEB du don de son Excellence. Il a en effet présenté la somme de deux cent mille francs CFA au CCEB le même jour. Ayant été saisi par le Directeur Provincial de l'Education Préscolaire, Primaire et non Formelle du Houet sur la situation, j'ai suggéré que le CCEB remette l'enveloppe aux bénéficiaires qui devraient décider de son utilisation.

Le surlendemain, c'est à dire le 25 avril 2024, à notre grand étonnement, nous avons appris qu'un élément de la sécurité du Président aurait interpellé le Directeur de l'école B sur le contenu exact de l'enveloppe qui était d'un million (1 000 000) de francs CFA au lieu de deux cent mille (200 000) francs CFA. Ayant mis l'élément de sécurité présidentielle sur sa liste noire, celui-ci est revenu à la charge à travers le CCEB de Péné, monsieur TRAORE Seydou. Quand nous avons été saisi de cette information gravissime, j'ai donné instruction au CCEB à travers le DPEPPNF de rencontrer les deux directeurs et de clarifier la situation car l'élément de sécurité menaçait d'enfermer immédiatement le directeur de l'école.

Le même soir, le CCEB, ses collaborateurs et les deux directeurs bénéficiaires ont été reçus au pied à terre du Président à Bobo-Dioulasso pour clarifier la situation. Sur insistance des éléments de la sécurité présidentielle le directeur de l'école B a reconnu avoir reçu effectivement la somme d'un million de francs CFA des mains du Protocole d'Etat.

Partant de là, injonction lui a été donnée de ramener la totalité de la somme. Ce qui fut fait le 26 avril 2024 à travers deux transferts Orange Money de cent dix mille (110 000) francs et neuf cent mille (900 000) francs.


J'ai alors demandé au Directeur Provincial de faire relever le directeur de l'école de ses fonctions en attendant de recevoir vos instructions pour la suite à donner.

Par ailleurs, le lundi 29 avril 2024, j'ai informé monsieur le Ministre de la situation au cours d'une audience qu'il a bien voulu m'accorder.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, je reste disponible pour vous tenir informé de l'évolution de cette affaire.

Ampliations :

- Gouverneur/HBS/ATCR


Le Directeur Régional
Soilliou KARANTAO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EDUCATION
PESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE
DU HOUET**

**CIRCONSCRIPTION D'EDUCATION DE BASE
DE PENI**

Le Chef de circonscription

A

Monsieur le Directeur Provincial

**Objet : compte rendu de la rencontre avec le staff
De la présidence**

Par la présente lettre recommandée monsieur le Directeur, nous souhaitons porter à votre connaissance la substance de nos échanges avec le staff de la présidence composé de :

- L'Ambassadeur, directeur général du protocole d'Etat son excellence Robert COMPAORE
- Les deux aide de camp du président du Faso, , le capitaine Nohinté NOUFE et le lieutenant Jean Baptiste KABRE

Du côté de la CEB de Péni, comme membre présent, nous avons les inspecteurs Seydou MAIGA, Seydou COULIBALY et Claude TCHOYE, les directeurs Kpehe KAM de l'école B, Gnine OUATTARA de l'école A et Soumaila ZEBLE de l'école de Noumoudara B et moi. Tout d'abord, monsieur le directeur, en rappel, nous avons bénéficié d'une visite surprise du Président du Faso le mardi 23 avril 2024 très tôt le matin. Au cours de cette visite, le protocole d'Etat a remis une somme d'argent au directeur de l'école B de Péni à travers la casquette du directeur de Noumoudara B. Ce même jour dans l'après-midi les directeurs de Péni A et B sont venus dans mon bureau me présenter une enveloppe contenant la somme de deux cent (200) milles francs. Tout simplement me soumettre et demander des conseils sur son utilisation. Sur place, nous leur avons suggérer de patienter juste le temps d'informer la hiérarchie et de recueillir les avis des uns et des autres pour une utilisation rationnelle de ce cadeau. Le lendemain 24 avril 2024 les directeurs sont revenus pour signifier l'impatience des adjoints. C'est partant de cette situation, nous les avons instruit de rencontrer le personnel des deux écoles pour expliquer clairement la situation, présenter l'enveloppe et demander le point de vue de chacun. A l'effet de décriper la situation, nous avons effectué le jeudi 25 avril 2024 le déplacement sur Péni pour rencontrer les enseignants et leur remettre l'enveloppe. C'est à notre grande surprise le vendredi 26 avril 2024 que nous avons reçu des appels manqués et des messages écrits du lieutenant KABRE nous invitant à nous présenter

accompagné du directeur KAM au pied à terre du Président situé dans l'enceinte du camp Ouezzin. C'est ainsi qu'après l'enterrement de mon oncle à 14h passées que les inspecteurs, les directeurs et moi sommes rendus au lieu indiqué. Après le contrôle des identités par le service de sécurité, nous avons été reçus par le staff. Une fois installés, le lieutenant KABRE a pris la parole et signifier le refus de collaborer en rejetant ses appels. Tout furieux, il a demandé au directeur de donner le montant exact de la somme perçue des mains du protocole d'Etat. Après un long temps d'échanges, le directeur a fini par reconnaître avoir reçu la somme d'un million au lieu de deux cent mille francs comme prédits. Séance tenante, il a été sommé de réunir la totalité de la somme et remettre à qui de droit pour son usage efficient. Sur ce des condoléances nous ont été présentées et l'équipe d'encadrement les a remercié de leur compréhension avant de se retirer à 17h 50mn. Au vu de la gravité de l'acte posé par monsieur KAM, nous estimons qu'il n'est plus apte à diriger cette école. Par conséquent, des mesures idoines seront incessamment prises pour procéder à son remplacement.

Monsieur le directeur, voici brièvement expliqué les raisons de notre convocation par le staff du président. En vous remerciant pour votre intérêt particulier à ce fait recevez monsieur le directeur l'expression de notre franche collaboration.

Bobo Dioulasso, le 26 avril 2024



Le Chef de Circonscription

Seydou TRAORE
Seydou TRAORE

*Inspecteur de l'enseignement Primaire et
De l'Education Non Formelle*

REGION DES HAUTS – BASSINS

DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION
PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE
DES HAUTS – BASSINS

Bobo-Dioulasso, le 29 avril 2024

DIRECTION PROVINCIALE DU HOUET

N° 2024-317/MENAPLN/RHBS/ DREPPNF-HB/DP-H

Le Directeur Provincial



**Monsieur le Directeur Régional de l'Éducation
Précolaire Primaire et Non Formelle des Hauts-Bassins**

Objet : tentative de détournement d'un don financier

P.J : Lettre en date du 26/04/2024

Je viens par la présente porter à votre connaissance d'une tentative de détournement d'un don financier offert par son Excellence, le Président du Faso aux écoles A et B de Péni lors de son passage dans ladite commune, le mardi 23 avril 2024.

En effet, sur la base du rapport fourni par le Chef de la Circonscription d'éducation de Base (CCEB) de Péni, il ressort que le Directeur de l'école B a reçu la somme d'un million de francs CFA. Cependant, il a seulement présenté la somme de deux cent mille francs au CCEB. Toute chose qui laisse entrevoir une volonté manifeste d'un détournement d'une somme de huit cents mille francs CFA.

Les investigations des services de sécurité de la présidence ont permis de faire la lumière sur cette affaire.

A la date d'aujourd'hui, le directeur fautif a remis la totalité de la somme au CCEB.

Pour ma part, en attendant d'autres mesures dissuasives, j'ai proposé au CCEB le relèvement immédiat du directeur de ses fonctions.

Ampliations :

- HCBDS
- Archives




Raoul TUINA

Inspecteur de l'Enseignement Primaire
et de l'Éducation Non Formelle

Vous avez reçu 110,000.00 FCFA du
76098753,KPEHE. Le solde de votre
compte est de 112775.0 FCFA Trans
ID: PP240427.1330.19306642.

Vous avez reçu 900,000.00 FCFA du
76098753,KPEHE. Le solde de votre
compte est de 1012775.0 FCFA Trans
ID: PP240427.1331.45302967.

13:31 - Orange RE